



AVANT DE RENTRER DANS VOTRE PAYS

Démarches effectuées par le candidat seul

A LA FIN DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

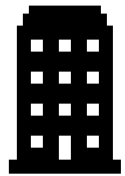
ETAPE 1 SUR 3



Votre employeur doit vous remettre votre dernier bulletin et formulaire P45 avant votre départ. Certainement par email.

A LA FIN DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

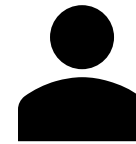
ETAPE 2 SUR 3



HMRC



FORMULAIRE U1



Vous

<https://francais-a-londres.org/t/obtenir-le-formulaire-u1-hmrc/983>

VOUS DEVEZ FAIRE LA DEMANDE DU FORMULAIRE U1 AUPRES DU HMRC.

A LA FIN DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

ETAPE 3 SUR 3



VOUS POUVEZ RÉCUPÉRER UNE PARTIE DES IMPOTS SUR LE REVENU PAYÉS AU ROYAUME-UNI.